

23	03/11/2020	BE 0689.588.440	18	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20683.00252	A 1.1
NAT.	Date du dépôt	N° 0689.588.440	P.	U.	D.	A-app 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **PEASANDLOVE BELGIUM**

Forme juridique: **SRL**

Adresse: **Avenue Marechal Ney**

N°: **17**

Code postal: **1180**

Commune: **Uccle**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise **0689.588.440**

DATE **11-10-18** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **24-09-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-04-19** au **31-03-20**

Exercice précédent du **29-01-18** au **31-03-19**

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ / ne sont pas ³ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **18** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1.1, 6.2, 6.5, 6.6, 6.7, 7.1, 7.2, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

SCHEEPERS Jean-Patrick

Avenue Maréchal Ney 17, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29-01-18

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont / ~~ont pas~~ * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
MLA ACCOUNTANCY SRL 0895.200.033 Avenue Château de Walzin 3 , boîte 21, 1180 Uccle, Belgique Fonction : Expert-comptable externe	2233123EFF08	A B

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	392.039	302.997
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	392.039	298.399
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	392.039	298.399
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		4.598
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	41.778	27.884
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.980	
Stocks		30/36	1.980	
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	27.572	22.192
Créances commerciales		40	2.976	10.424
Autres créances		41	24.596	11.768
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	11.996	4.824
Comptes de régularisation		490/1	230	868
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	433.817	330.881

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	-153.684	-50.585
Apport		10/11	18.600	18.600
Disponible		110		
Indisponible		111	18.600	18.600
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	-172.284	-69.185
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁴ ...		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>587.500</u>	<u>381.467</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	116.107	115.837
Dettes financières		170/4	116.107	115.837
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....		172/3	116.107	115.837
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	471.393	265.630
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	45.699	39.902
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	80.423	64.737
Fournisseurs		440/4	80.423	64.737
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	8.610	9.118
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	8.610	9.118
Autres dettes		47/48	336.661	151.873
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	433.816	330.882

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute		9900	80.144	62.388
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires*		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	6.4	62	81.977	60.096
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	47.386	59.898
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	28.952	6.618
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	14.694	
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	<u>-92.865</u>	<u>-64.224</u>
Produits financiers	6.4	75/76B	2	
Produits financiers récurrents		75	2	
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	10.235	4.961
Charges financières récurrentes		65	10.235	4.961
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	<u>-103.098</u>	<u>-69.185</u>
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	<u>-103.098</u>	<u>-69.185</u>
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	<u>-103.098</u>	<u>-69.185</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-172.283	-69.185
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-103.098	-69.185
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-69.185	
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-172.284	-69.185
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.598
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375	4.598	
Transferts d'une rubrique à une autre	8385		
Autres mutations	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395		
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)		

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

	Codes	Exercice
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	45.699
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	109.954
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	6.153

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..	9087	2,7	1,5
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	14.694	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	14.694	
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION DE L'INVENTAIRE -

1.1 FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont :

1. pris en charge au moment où ils sont engagés,
2. amortis au taux de 20 % (minimum 20 %), conformément à l'article 59 de l'A.R. du 30/01/2001.

Exemple de frais de restructuration prévus par l'article 58 de l'A.R. du 30/01/2001.

1. indemnités de préavis et charges de prépensions : étalement de l'amortissement sur la période normale de préavis ;
2. les frais d'études sont assimilés aux frais d'établissement ;
3. le matériel nouveau produit par l'entreprise sera amorti normalement dès sa mise en exploitation et transféré en immobilisations corporelles ;
4. les charges exceptionnelles, les frais de déménagement, les frais de recyclage du personnel, etc, sont amortis au taux minimum de 20 % l'an.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont valorisées à leur prix d'acquisition.

Utilisation limitée dans le temps

(exemple : frais de recherches et de mises au point, concession, brevets, licences, goodwill et plus-value d'apport).
Celles-ci font l'objet d'amortissement linéaires aux taux qui sont les suivants : 20% l'an.

Utilisation non limitée dans le temps

(exemple : goodwill, plus-value d'apport, etc).

Des réductions de valeur (et non des amortissements), sont appliquées en cas de dépréciation durable.

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, de revient, ou d'apport, y compris les frais accessoires.

Utilisation limitée dans le temps

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires ou dégressifs

- aux taux suivants :

Actif Taux Type

Immeubles 3,33% Linéaire

Installations 20% Linéaire

Machines et outillage 20% Linéaire

Mobilier et matériel de bureau 20% Linéaire

Matériel informatique 33,33% Linéaire

Matériel roulant 20% Linéaire

Aménagement des locaux 10% Linéaire

Les immobilisations en cours (exemple : constructions), sont amorties à partir de l'exercice au cours duquel elles sont achevées.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise, font l'objet d'amortissements exceptionnels pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Utilisation non limitée dans le temps

Les terrains font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables.

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dont une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'article 66 de l'A.R. du 30/01/2001.

1.5 CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

1.6 STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

RÈGLES D'ÉVALUATION

Approvisionnements (matières premières et fournitures) :

N.A.

En-cours de fabrication :

N.A.

Produits finis marchandises :

N.A.

Commande en cours d'exécution :

N.A.

Réductions de valeur :

N.A.

1.7 PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.
Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

1.8 PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité avec le droit comptable.

1.9 SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

1.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément à l'article 54 de l'A.R. du 30/01/2001.
Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

1.11 DETTES A PLUS D'UN AN ET UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

1.12 EVALUATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVICES

Les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en € d'après les modalités suivantes :

- " Créances à un an au plus, placements de trésorerie et valeurs disponibles au cours le plus bas entre le cours historique et le cours acheteur à la date de clôture.
- " Dettes à un an au plus, et établissement de crédit : au cours le plus élevé entre le cours historique et le cours vendeur à la date de clôture.
- " Créances et dettes à plus d'un an : cours historique

Fait à ...

Le ...

Administrateurs,

RÈGLES D'ÉVALUATION

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Il ressort du compte de résultats établi au 31 mars 2020 que la société a subi pour l'exercice 2018-2019, une perte de €69.185,50 et pour l'exercice 2019-2020, une perte de € 103.098,03, de sorte que l'article 3 :6 §1, 6° du CSA est applicable.

L'administrateur propose la poursuite des activités de la société et le maintien des règles d'évaluation.

Tels que prévu par l'article 3 :6 §1, 6° du CSA, l'organe d'administration justifie la continuité de la société de la manière suivante :

- La perte de l'exercice actuel et celle de l'exercice précédent ont été causées par des circonstances exceptionnelles telles que le lancement d'un nouveau concept et de la crise sanitaire liée au COVID-19. En effet, en mars 2020, la société a commencé à subir une importante perte de chiffre d'affaires. De plus, la principale dette de la société concerne son associé majoritaire URBAN FARM COMPANY qui, a fait savoir qu'il n'exigerait pas le remboursement de sa créance à court terme de sorte que la continuité de la société n'est pas menacée. Les augmentations de capital prévues en novembre 2020 et en 2021 auront pour but d'absorber les dettes fournisseurs fiscales et sociales et de mettre les fonds propres en positif.

ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie mondiale de la pandémie de Covid-19 survenue à partir de mi-mars 2020 aura un impact très important sur le chiffre d'affaires. L'organe d'administration prévoit donc une forte diminution du chiffre d'affaires pendant les deux années à venir. Neanmoins, la société suit de près la situation et prendra toutes les mesures nécessaires et possibles pour sauvegarder au maximum sa trésorerie et son capital dans cette situation de crise.

Nous sommes donc convaincus que la situation financière actuelle de l'entreprise est suffisante pour résister aux conséquences de ces risques et assurer la continuité de l'entreprise.

Hormis la pandémie de Covid-19, il n'y a eu aucun événement particulier après la fin de l'année 2019 qui ait pu avoir un impact sur la situation financière de la société.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	2,7		2,7 (ETP)	1,5 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées	101	4.504		4.504 (T)	2.699 (T)
Frais de personnel	102	81.977		81.977 (T)	60.096 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	3		3,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	2		2,0
Contrat à durée déterminée	111	1		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2		2,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2,0
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1		1,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	2		2,0
Ouvriers	132	1		1,0
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	10		10,0
305	10		10,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés 5801
 Nombre d'heures de formation suivies 5802
 Coût net pour la société 5803
 dont coût brut directement lié aux formations 58031
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs 58032
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) 58033

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés 5821
 Nombre d'heures de formation suivies 5822
 Coût net pour la société 5823

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés 5841
 Nombre d'heures de formation suivies 5842
 Coût net pour la société 5843

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841	1	5851	
5842	798	5852	
5843	7.181	5853	